

vallantes congrégations religieuses, celle des Frères des Ecoles chrétiennes : 3 grands prix, 13 médailles d'or, 21 médailles d'argent, 14 médailles de bronze, tel est le résultat du brillant tournoi pédagogique dans lequel l'institut de J.-B. de la Salle vient de justifier une fois de plus la confiance dont il est honoré.

Il est regrettable que nos œuvres canadiennes n'aient pas davantage concouru à l'exposition ; il est certain que nos maisons religieuses du pays auraient là aussi récolté de nombreuses palmes dues à leur mérite.

\* M. Brunetière s'irrite très fort contre la réforme de l'orthographe française. A-t-il tort ou raison ? l'avenir l'apprendra. Mais il est bien probable que, vu l'autorité du célèbre critique, le monde universitaire se mettra de son côté et fera un crime à M. Leygues de son excellente action.

Francisque Sarcey qui s'y connaissait bien appelait la règle des participes un casse-tête chinois et c'est lui qui le premier a agi auprès de M. Gréard pour aider à porter la loi, l'*ukase brutal*, comme l'appelle irrévérencieusement le célèbre directeur de la *Revue des Deux-Mondes*.

Si l'on veut que la langue française perde son visage hostile aux étrangers, pourquoi ne pas le lui faciliter, pourquoi ne pas mettre une borne à l'arbitraire, pourquoi ne pas accepter les sages et discrètes licences du ministre de l'Instruction Publique ?

M. Brunetière avance que les concessions faites sont autant de reculs et que l'étude du français n'en sera pas moins difficile aux étrangers. Or voici ce qu'écrivit l'Allemand H. Banner dans une feuille de Berlin : " Jusqu'à présent tout le temps consacré à l'enseignement du français dans les écoles allemandes se passait en exercices grammaticaux. Nous exposions à nos élèves une règle et nous leur faisons apprendre par cœur les exceptions. Nous leur faisons écrire en classe des thèmes hérissés de difficultés de toute sorte et où s'entassaient les cas les plus embarrassants. Ces pièges sont supprimés. Toute une partie de notre tâche va se trouver singulièrement simplifiée."

Alors que fera-t-on des heures attribuées à l'enseignement du français ? La réponse de M. Banner est pleine de sens. On les emploiera à des exercices de lectures, d'interprétation et de style. Aujourd'hui encore un jeune Allemand peut sortir du collège minutieusement informé de toutes les règles de la grammaire française, mais parfaitement incapable de prononcer dans cet idiomme une phrase à peu près correcte. Il n'en sera plus de même désormais. M. Banner espère voir figurer prochainement dans les programmes des établissements d'instruction secondaire des exercices de composition française. C'est aussi notre espérance : laisser là les vêtiles de l'orthographe et s'attacher davantage aux beautés réelles de la phrase.

\* \* \*

**Etats-Unis.**—Les Américains sont en train d'accomplir une